

NATURE EN VILLE ET PARTICIPATION DES HABITANTS



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Avignon : la Ruche à projets

Depuis de nombreuses années, les initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace public se multiplient. Les habitants occupent une place nouvelle dans l'aménagement de la ville, passant tour à tour de simples usagers à initiateurs, à gestionnaires de projets. Pour répondre à cette demande citoyenne, de plus en plus de communes proposent des démarches formalisées de types "Permis de végétaliser", mais aussi d'autres processus collaboratifs, comme les budgets participatifs.

▼ CADRE DE L'ACTION

Depuis 2017, la ville d'Avignon a mis en place un budget annuel participatif invitant les habitants à proposer des projets d'intérêt généraux regroupés dans 8 catégories, dont l'environnement, la nature en ville, la propreté et l'aménagement de l'espace public. Chaque année, elle y consacre 5 % de son budget, soit 1500 000 €. En 2018, dans les 170 projets proposés, 40 % des projets portaient sur des projets d'aménagement de l'espace public et près de 18 % d'entre eux sur des sujets en lien avec l'environnement et la nature en ville

▼ OBJECTIFS

- Permettre à la population d'être force de proposition, de faire émerger de nouvelles initiatives et de s'impliquer dans l'élaboration de projets participant à l'amélioration de son cadre de vie en ville ;
- Créer un nouveau mode de gouvernance, vecteur de cohésion sociale en favorisant le lien et le dialogue entre les citoyens et la collectivité.

▼ DESCRIPTION

De mai à juin, les habitants sont invités à proposer leur projet.

De juillet à août, ils sont examinés par les services de la ville pour évaluer leur faisabilité technique et déterminer la nature des travaux ainsi que le chiffrage prévisionnel. Ils sont ensuite examinés par un comité de pilotage et technique, composé d'une commission d'élus et de techniciens afin de vérifier leur inscription dans le cadre légal ainsi que dans les priorités de la ville. La Ville établit alors la liste des projets retenus dans le cadre du budget participatif.

En septembre, les projets retenus sont défendus par les porteurs, à l'occasion d'une manifestation publique ouverte à tous.

En octobre, l'ensemble de la population est appelé à voter, soit électroniquement, soit physiquement dans chacune des mairies annexes, pour trois projets qu'elle souhaite voir se réaliser.



AVIGNON
Ville d'exception

MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Avignon

PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER

- Services de la Ville : Qualité de vie ; Aménagement et mobilité ; Culture ; Sports ; Modernisation (Direction Projet nature en ville - Agenda 21)

DATES

- Démarrage du projet 1^{er} juillet 2017

BUDGET

- 1500 000 €

Les projets lauréats sont retenus en fonction du nombre de votes, de l'enveloppe globale et de l'équilibre territorial. La Ville inscrit au budget de l'exercice suivant les projets lauréats afin qu'ils soient réalisés.

Tous les résidents avignonnais, à partir de 16 ans et sans condition de nationalité, peuvent participer à la fois en proposant un projet et en votant. Chaque proposition peut être déposée à titre individuel ou collectif.

Une limite de 150 000 € est fixée par projet proposé. Pour chaque projet retenu, un pilote est désigné au sein des services de la ville. Le projet fait l'objet d'un rétroplanning concerté et donne lieu à des éventuels ajustements.

▼ RÉSULTATS

Exemples de réalisation sur des projets lauréats en 2017 et 2018 :

- Végétalisation participative d'une rue piétonne. Ce projet d'aménagement de l'espace public a permis la plantation d'arbres, la réalisation de plates-bandes végétalisées et arborées et la pose de mobilier urbain.
- Création de jardins partagés, notamment un autour de la thématique des plantes aromatiques initié par l'association Femmes solidaires.
- Aménagement d'un itinéraire vert porté par un comité de gestion local qui a permis la création des espaces piétons, la réfection des trottoirs, la création de végétalisation participative avec la pose de jardinières. Ce projet a été intégré dans un projet plus global de réhabilitation de l'espace urbain porté par la Ville englobant deux rues et trois places.

En 2019, 19 projets lauréats, dont :

- L'opération *Les oiseaux dans ma ville*, issue d'un collectif de citoyens, "Pschitt collectif" qui prévoit l'installation d'environ 200 nichoirs, adaptés aux différentes espèces, sédentaires ou migrateurs, peuplant le territoire (étourneau, martinet, mésange charbonnière...). Cette action sera menée en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), pour définir les espèces et les nichoirs associés et avec l'appui de la Ligue Pour la Protection des Oiseaux (LPO). Les sites équipés seront divers : espaces verts publics, bâtiments remarquables, immeubles d'habitats collectifs, maisons individuelles. La pose des différents nichoirs fabriqués par la LPO est prévue d'ici fin 2020.
- La création d'espaces pédagogiques de jardinage dans l'école des Amandiers. Ce projet coopératif a pour objectif de modifier progressivement plusieurs



espaces extérieurs et intérieurs de l'école pour les transformer en supports d'apprentissage et d'expression dans différents domaines. Ainsi vont être créés des espaces de jardins d'agrément et potagers, cultivés en permaculture, et une place d'information et d'expression in situ autour de la connaissance et de la protection de l'environnement. Ce projet, pourrait être développé dans d'autres écoles du quartier.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Pour en savoir plus sur les budgets participatifs Fondations Jean Jaurès : <https://jean-jaures.org/nos-productions/budgets-participatifs-donner-du-sens-a-la-participation-des-citoyens>
- www.avignon.fr/democratie-participative/
- www.avignon.fr/fileadmin/Documents/arch_documents/budget_participatif/BudgetParticipatifDepliant.pdf

Contact : ● Patrice HENON, Direction Générale des Services, Département Modernisation, Patrice.henon@mairie-avignon.com / 06.16.02.57.82 ● Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://paca.lpo.fr/>



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Provence-Alpes Côte d'Azur avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



Document réalisé par :



nature ta ville !

Nature For City Life, c'est quoi? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville : élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires... Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

Programme LIFE16GICFR000099

